QUESTERRE

COMITÉ DE SUIVI Nº 2
LECLERCVILLE

Présentation annuelle

Le jeudi 5 décembre 2024

TABLES DES MATIÈRES

1. Rappel : présentation du Questerre et du territoire couvert par le comité
2. Règlements du Québec et modifications à la Loi
3. Entretien et surveillance
4. Mesures de sécurité
5. Historique
6. Capture et stockage du carbone (CSC)
7. Contact

QUESTERRE

RAPPEL: PRÉSENTATION DE QUESTERRE

DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

- Questerre est une entreprise de technologie et d'innovation énergétiques qui vise à développer des projets à faibles émissions.
- Questerre détient des actifs en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et au Québec au Canada, ainsi que dans le Royaume de Jordanie.

MISSION

- Grâce aux nouvelles technologies et à l'innovation dans la production et l'utilisation responsables de l'énergie, Questerre vise à soutenir à la fois le progrès humain et l'environnement.

VISION

- Questerre croit que l'avenir de l'industrie dépend d'un équilibre entre l'économie, l'environnement et la société.
- Questerre est engagée à faire preuve de transparence et à respecter l'opinion de la communauté.
- Questerre tient à souligner un rapport révisé par des pairs (l'étude CIRAIG) confirmant que les émissions de gaz à effet de serre (GES) de ses opérations potentielles seraient environ 75 % inférieures à celles des autres sources actuelles de gaz naturel au Québec. Cette avancée souligne notre potentiel de réaliser une première mondiale, renforçant le rôle du Québec en tant que leader dans la transition énergétique mondiale. Le rapport, commandé par l'Association québécoise de l'énergie, visait à évaluer et comparer les impacts environnementaux du cycle de vie de diverses chaînes d'approvisionnement en gaz naturel au Québec, incluant l'initiative *Clean Gas* de Questerre.

QUESTERRE

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

RÈGLEMENTS DU QUÉBEC ET MODIFICATIONS À LA LOI SUR LES HYDROCARBURES

La l*oi visant principalement à mettre fin à l'exploration et à la production pétrolières et au financement public de ces activités*

L'article 28 de *la loi sur les hydrocarbures* prescrit que *« le titulaire d'une licence d'exploration constitue un comité de suivi pour favoriser l'implication de la communauté locale sur l'ensemble du projet d'exploration ».*

Questerre souhaite informer sur ses travaux et répondre à vos interrogations et vos préoccupations.

QUESTERRE

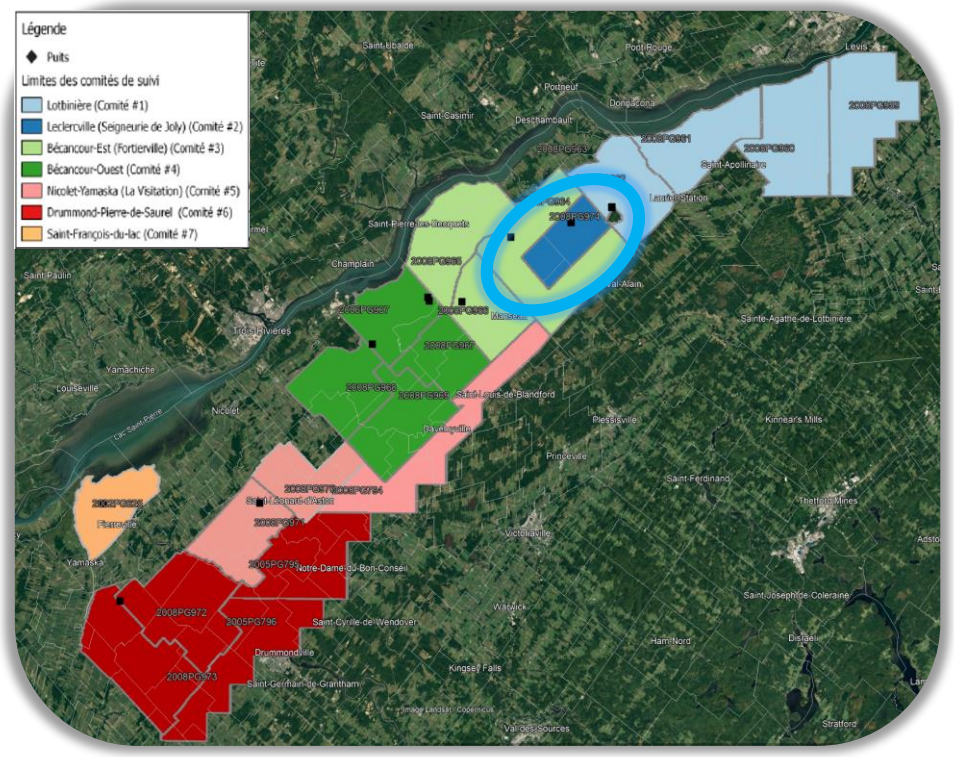

Le **comité Leclercville** a été créé pour la licence d'exploration **2008PG974.**

- Superficie totale: **101 km²**.
- Questerre est **l'opérateur désigné** sur ces licences (i.e. la seule compagnie pouvant initier des travaux).
- L'ancien propriétaire (Repsol) a foré **deux puits** sur la licence 2008PG974.
- Questerre possède et assure la maintenance de 100 % de ses puits rattachés aux licences d'exploration couvertes par le comité de suivi.

TERRITOIRE COUVERT PAR LE COMITÉ

QUESTERRE

ENTRETIEN ET SURVEILLANCE

- Questerre a surveillé les puits chaque semaine sans qu'aucun problème ne soit signalé.
- Au printemps, un contrôle hebdomadaire des mauvaises herbes se fait dans le terrain où se retrouvent les puits avec un tracteur et une débroussailleuse. Aucun produit chimique n'est utilisé.
- Le rapport d'inspection annuel de 2023 a été déposé sur le site web (section dédiée aux membres du comité). En janvier 2025, nous y ajouterons les nouveaux rapports d'inspection et vous aviserons par courriel.
- Le gouvernement a foré quelques puits hydrogéographiques sur le site à des fins de contrôle des eaux souterraines. Questerre a supervisé tous les travaux effectués sur ses sites par le gouvernement et ses prestataires.

QUESTERRE

MESURES DE SÉCURITÉ

- Inspections hebdomadaires du site et des deux puits (A266 et A276) par du personnel qualifié.
- Enceinte clôturée autour des deux puits et blocs de béton.
- Vannes de la tête de puits enchaînées et cadenassées.
- Questerre a fourni au MEIE un dépôt de garantie approuvé pour ses puits, conformément aux exigences du MEIE.
- Jusqu'à nouvel ordre, les puits sont suspendus et fermés temporairement avec l'approbation du MEIE.

QUESTERRE

HISTORIQUE DES TRAVAUX RÉALISÉS SUR LES PUITS A266 ET A276

Année	Description
2008	Aménagement d'un site de forage multi-puits sur le territoire. ▪ Superficie: 1,96 hectares ▪ Surface de travail: matelas de chêne déposés sur le sol
2009-2010	Forage et complétion des puits A266 et A276 sur le site.
2011-2017	Travaux correctifs visant à éliminer les émanations à l'évent des puits.
2019	Élimination de la pression détectée à la tête du puits A276 dans le cadre du programme d'inspection.
2020	Jusqu'à nouvel ordre, les puits sont suspendus et temporairement fermés.
2024	Dépôt de la demande pour un projet pilote de captage et de stockage de carbone auprès du MEIE.

QUESTERRE

HISTORIQUE DES TRAVAUX RÉALISÉS SUR LES PUITS A266 ET A276 – suite

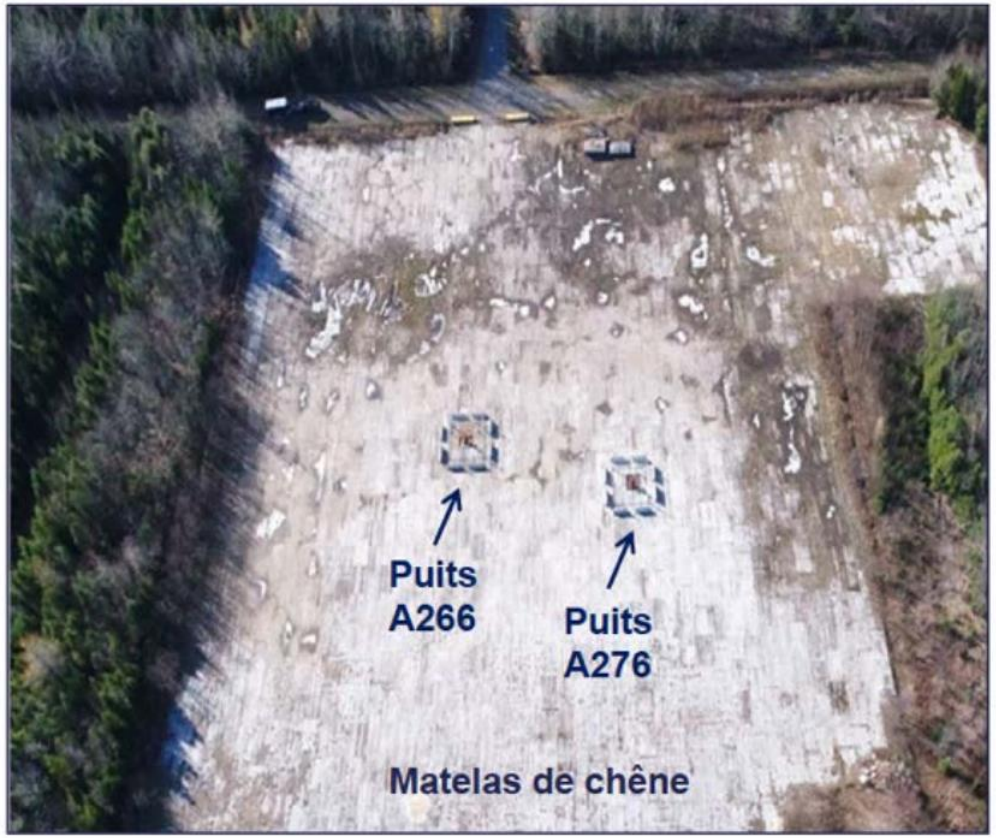

QUESTERRE

Une nouvelle opportunité pour le Québec pour le captage et le stockage de carbone (CSC)

- Au Québec, les réservoirs de stockage de carbone sont plus prometteurs que les réservoirs de gaz naturel conventionnels.
- Le gouvernement du Québec recherche des projets pilotes pour le stockage du carbone dans le cadre de la loi 21.
  - Questerre collabore avec le MEIE au développement de projets mutuellement bénéfiques, y compris des projets de CSC.
  - En février 2024, Questerre a soumis une demande au MEIE pour un projet pilote de CSC de 40 millions de dollars – Évaluation en cours par le MEIE.
- L'emplacement final du projet pilote devra tenir compte de la proximité avec les grands émetteurs de dioxyde de carbone au Québec offrant le potentiel d'accepter du CO_2 et de fournir du gaz naturel en retour grâce à des connexions directes avec les consommateurs par pipeline.
- Un emplacement pilote près de Bécancour est situé à proximité de trois des dix plus grands émetteurs de dioxyde de carbone au Québec.
  - Potentiel d'accepter du CO_2 et de fournir du gaz naturel en retour via des connexions directes par pipeline avec les consommateurs.
- La mise en œuvre du projet pilote sur nos sites dans les régions de Bécancour ou Saint-Édouard, sous réserve de :
  - Une évaluation détaillée de la faisabilité ;
  - Un financement ;
  - L'approbation finale par le ministère.

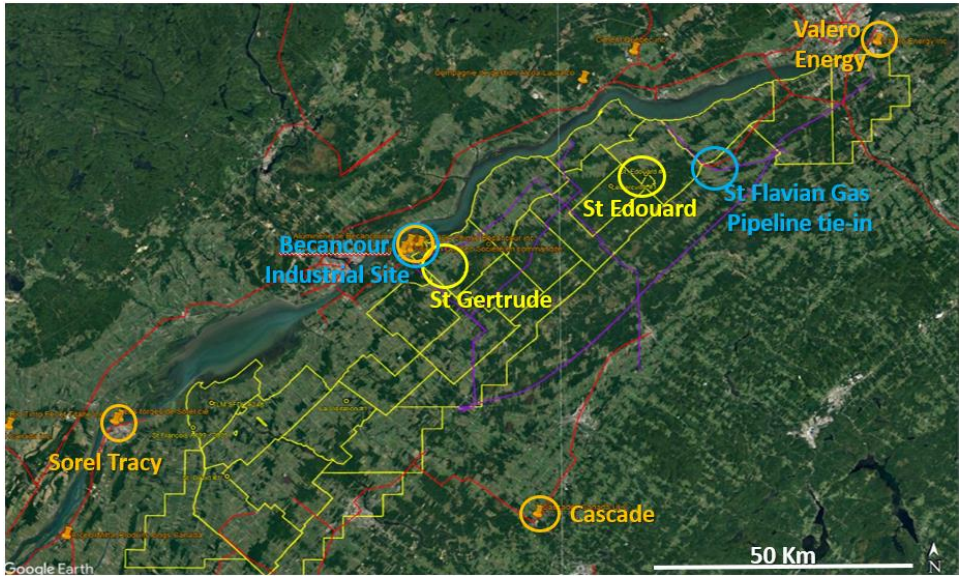

Le projet comprend :

- des puits d'injection
- des puits de surveillance

Le suivi, la mesure et la vérification incluront l'évaluation de la capacité de stockage, de la rétention, de l'injectivité, de la gestion de la pression, etc.

Conçu pour passer directement à des opérations commerciales en cas de succès.

QUESTERRE

ACTIVITÉS DU COMITÉ

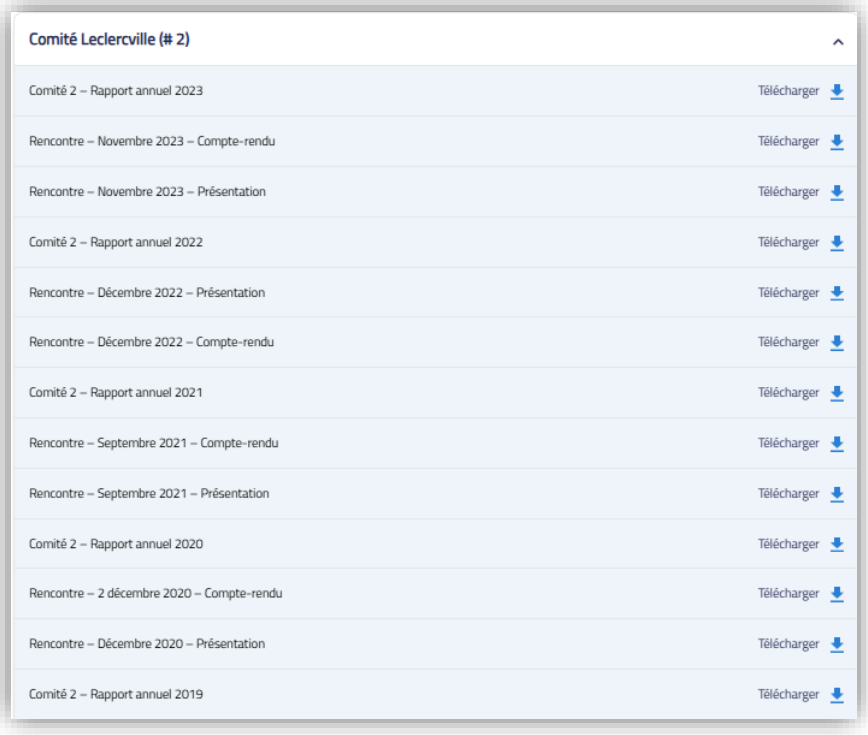

- Le comité a été mis en place en **2019**, année de la première réunion annuelle.
- Des **comptes-rendus** des réunions et des **rapports annuels** des activités ont été produits en 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023.
- Toute la **documentation** en lien avec les activités du comité est disponible pour consultation dans la **section publique du site web** dédié https://comite-suivi-questerre.ca/
- Questerre publie également sur le site web tout autre document d'**intérêt public** (annonces, avis de travaux, etc.).
- Le site web offre également une **section privée** aux membres du comité dans laquelle des **documents officiels** sur les licences sont disponibles.

QUESTERRE

CONTACT

Pour toutes questions sur le Comité de suivi ou le contenu de cette présentation, veuillez contacter:

Pilote groupe-conseil

Courriel: info@piloteconseil.com